

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 14 (1906)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C.-F. Ramuz, Philippe Monnier, Benjamin Vallotton, Berthe Vadier, Gaspard Vallette, Benjamin Grivel. Ainsi le *Foyer romand*, tout en maintenant les bonnes traditions de la maison, se renouvelle et se rajeunit d'année en année.

P, M.

* * Dans les tirages à part, à signaler :

L'Eglise du Pays de Vaud pendant le dernier quart du xvi^e et au xvii^e siècles. Règne de l'orthodoxie confessionnelle sous l'égide du césaro-papisme bernois (1573-1620), par H. Vuilleumier.

Le colonel Henry Bouquet, par Aug. Burnand.

Plusieurs études de M. le Dr Alexandre Schenk sur les ossements et crânes humains de l'époque de la pierre en Suisse et en Savoie.

Société Vaudoise d'Histoire et d'Archéologie

Séance du 7 novembre, à l'Hôtel de Ville de Lausanne.

Présidence de M. MOTTAZ, président.

Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles un certain nombre de dames, assistent à la séance. M. le président souhaite la bienvenue à M. le chanoine Bourban, membre correspondant.

L'assemblée entend un travail intéressant de M. E. DE BUDÉ sur *Le tour du lac il y a cent ans*. M. de Budé a résumé la narration que fit, en 1812, de son voyage autour du Léman, Ch. de Constant. Celui-ci, qui était d'une famille où (à ne citer que le nom de Benjamin) on maniait aisément la plume, a noté au passage quelques jolies observations. Il avait beaucoup voyagé — jusqu'en Chine — mais rien n'égale pour lui, cependant, la beauté du Léman. Il partit de Genève au mois d'août, avec sa sœur et ses filles, en char de côté traîné par un bon cheval de famille, et, passant par la Savoie, il arriva, en cinq étapes, à Lausanne, où se termina l'excursion. Il est vivement impressionné par la saleté des villes savoyardes. A Saint-Maurice, il visite l'ermitage ; à Bex, les salines ; à Saint-Triphon, la vieille tour romaine ; il s'arrête à Chillon, à Vevey, « une des plus belles villes du monde »... C'était le beau temps où on allait au petit trot, où il n'y avait ni chemins de fer, ni automobiles, ni, sur le lac, de bateaux à vapeur — rien qu'un bateau — manège dont quatre chevaux actionnaient les roues et qui ne s'aventurait pas loin des bords : quand il disparut, on fit son épitaphe en deux vers, dont voici le second :

Il allait lentement ; il ne va plus du tout.

M. Fréd. AMIGUET communique quelques intéressants renseignements sur *Nos sociétés de tir à l'arc*. On possède, pour l'Abbaye de l'Arc de Lausanne, un résumé historique très complet, dû à Ad. de Constant. La société fut fondée en 1691 ; elle fut formée au début de 43 « nobles archers ». Les huit grands tirs annuels étaient célébrés avec quelque solennité ; on faisait cortège au roi, avec fifres et tambours. Le bailli assistait ; il y avait des repas de corps et des collations offertes par les bénéficiaires des premiers prix : c'était une charge assez lourde parfois. En 1750, le président prit le titre d'abbé. En 1812, on fit achat d'un nouveau terrain : c'est celui qui est encore maintenant la propriété de l'Abbaye de l'Arc.

Il existe aussi pour la Société de l'Arc de Vevey, fondée en 1694, une chronique précieuse de M. R. de Mellet. Les usages ressemblent à ceux de l'Abbaye de Lausanne. Du reste les abbayes fraternisaient et se rendaient de mutuelles politesses. Mais les Veveysans avaient en plus des Lausannois, un bel uniforme. Comme, chez eux aussi, les repas du roi étaient devenus très onéreux, c'était, parfois, à qui esquiverait l'honneur, jusqu'au moment où un subside arrangea les choses.

Pour Morges, il n'y a pas de chronique, mais, à partir de 1764, un registre des procès-verbaux, où il est déclaré que la société existe d'un temps immémorial.

M. Amiguet, désireux de compléter l'histoire des Abbayes de l'Arc du canton entier, fait appel à tous ceux qui pourraient lui fournir des documents.

M. Fréd. DUBOIS lit ensuite un mémoire extrait des archives de Turin sur *des moyens proposés au duc de Savoie pour reprendre le Pays de Vaud*. Le document est inédit et vient s'ajouter aux deux mémoires semblables déjà publiés par M. Millioud. M. MOTTAZ ajoute quelques renseignements sur les sources à consulter pour tout ce qui touche aux entreprises de Charles-Emmanuel pour détourner le Pays de Vaud de sa fidélité à MM. de Berne. M. DUPLESSIS signale, sur tous ces événements, le mémoire de M. de la Fléchère, écrit en 1660, et qui se trouve aux archives de Turin.

M. M. HENRIOD a terminé la série des communications par la lecture d'un travail sur l'histoire du *Fief noble de Villaret* qui dépendait de la Seigneurie de Belmont. L'auteur a donné sur cet hameau, qui portait à l'origine le nom de Villars-Frelon, des renseignements nombreux et intéressants qui constituent une contribution de valeur à l'étude du moyen âge et à l'histoire de nos communes.

